

ASSOCIATION NATIONALE DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS D'URGENCE



Description de poste	Présidence élue
Nombre de pages	1
Date d'approbation	Novembre 2022
Dates de revision antérieures	Novembre 2018, janvier 2018, janvier 2016, avril 2015

DESCRIPTION DU POSTE

1. En cas de démission ou d'incapacité de la présidence pendant son mandat, la présidence élue assumera le poste de présidence
2. S'acquiesce des tâches déléguées au poste par la présidence
3. Organise la révision (avec d'autres membres du conseil d'administration, et des membres de l'ANIUU selon les besoins) des politiques, des descriptions d'emploi, des normes, des descriptions de poste et d'autres documents de l'ANIUU
4. Responsable des cadeaux de départ et de remerciement
5. Participe à l'examen et à la révision des règlements administratifs ;
6. Membre permanent du comité des congrès de l'ANIUU ;
7. Occupe le poste de présidence de la communication pour le forum public sur notre site web ;
8. Ce poste exige au moins 6 à 8 heures de travail par semaine durant le mandat. Il est prévu que vous assistiez à toutes les réunions du conseil d'administration de l'ANIUU en présentiel, aux réunions mensuelles par téléconférence, à l'AGA et au congrès national
9. Le mandat est de 3 ans et commence le 1er juillet de l'année de l'élection
10. Le mandat se poursuit en tant que présidence la deuxième année pour un mandat supplémentaire d'un an
11. Le mandat se poursuit au titre de la présidence sortante, la troisième année pour un mandat supplémentaire d'un an

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

1. Actuellement employé dans un environnement de soins infirmiers d'urgence au Canada, et titulaire du permis d'exercer en vigueur
2. Membre en règle de l'ANIUU depuis au moins trois ans
3. CSU (C) un atout ;
4. Certification actuelle (ou antérieure) aux cours approuvés par l'ANIUU
5. Expérience actuelle ou récente au sein du conseil d'administration de l'ANIUU
6. En mesure de consacrer le temps nécessaire à l'accomplissement des tâches liées au poste
7. Preuve de compétence en leadership

POLITIQUE

1. À l'issue de son mandat, il devient automatiquement membre honoraire à vie de l'ANIUU
2. Inscription gratuite au congrès national annuel de l'ANIUU